

# Groupe D'Anarchistes De Lille et Environs



## **Lettre ouverte aux administrateurs et administratrices du CHR de Lille**

Le GDALE (Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs) a été informé de la situation d'Emilie Moreau et tient à lui affirmer son soutien dans la lutte qu'elle mène contre sa maladie et aussi contre les incohérences du service public de santé et les injustices qu'elles entraînent.

Le GDALE appuie sa demande, à savoir la possibilité d'obtenir un diagnostic fiable par une équipe compétente dans le domaine des maladies orphelines et génétiques.

Comme Emilie, le GDALE estime que ce combat personnel est aussi celui de milliers de malades en attente de diagnostics et de soin.

Le GDALE affirme que c'est au service public de santé financé par la solidarité collective de prendre en charge intégralement les malades quels que soient la maladie et le coût du traitement. Nous refusons la gestion comptable qui mène les malades les plus riches à être soigné-e-s dans des institutions privées pendant que les autres s'endettent à vie, voire ne peuvent pas se soigner du tout. C'est cette même logique comptable qui prive Emilie (et hélas beaucoup d'autres) de traitements et de revenus. Sa situation est ubuesque : elle dépasse de 12 euros le plafond pour bénéficier de la CMU, elle n'est reconnue handicapée qu'à 79% par la COTOREP alors qu'il faut l'être à 80% pour percevoir l'AAH (tout en étant, de fait, en incapacité de travailler, ce qui la prive de revenus...) Face à une malade qui relève la tête contre les carences de l'hôpital public et du système de santé, la réponse des médecins du service de neurologie a été celle vers laquelle on oriente trop souvent les victimes de maladies orphelines : la psychiatisation. Alors que des psychiatres avaient déjà écarté la maladie somatique, on a voulu interner Emilie contre son gré.

Est-ce en les privant arbitrairement de liberté que l'hôpital public entend régler le cas des malades dont il ne parvient pas à s'occuper ?

Emilie demandait une orientation dans un service habilité à diagnostiquer les maladies orphelines et génétiques. Face à cette demande légitime, la réponse de l'administration hospitalière a été de la priver de la liberté puis de la faire évacuer par la police.

Le discours officiel placardé dans tous les hôpitaux (la charte du patient) proclame la liberté de choix de l'établissement de santé, la garantie d'un accueil, de traitements et de soins de qualité, une information loyale et accessible, le consentement libre et éclairé du patient pour tout acte médical, le traitement avec égard des patient-e-s, l'accès direct aux informations de santé de la personne hospitalisée. On ne peut être qu'effaré-e devant la distance entre les principes affichés et ce qu'a subi Emilie et que subissent tant d'autres malades.

Le GDALE ne peut accepter que les malades, pourtant premier-e-s concerné-e-s, n'aient pas leur mot à dire dans leur traitement. La compétence technique, réelle et nécessaire, des spécialistes médicaux doit impérativement prendre en compte les observations et les avis des malades, dans la construction collective du diagnostic, du traitement et des soins.

Lille, le 18 juin 2008

**GDALE - Groupe D'Anarchistes de Lille et Environs**  
c/o CCL - 4 rue de Colmar - 59000 LILLE  
lgroupenarlille@no-log.org  
<http://lille.cybertaria.org/gdale>